



# Travaux "plan vélo" gare de Saint Nom la Bretèche

Dans le cadre de son Plan Vélo 2019-2026, la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine va entreprendre des travaux de voirie aux abords de la gare de Saint Nom la Bretèche.



## AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE CYCLABLE ROUTE DES MUSES

Dans le cadre du Plan Vélo 2019-2026, l'Agglo réalise, route des Muses à l'Étang-la-Ville, une piste cyclable à double sens pour sécuriser les liaisons piétons-cycles depuis la forêt vers la gare de Saint-Nom-la-Bretèche - Forêt de Marly à l'Étang-la-Ville. Cet aménagement est réalisé en concertation avec l'Office National des Forêts et la commune de l'Étang-la-Ville, avec le soutien de la Région Île-de-France, du Département des Yvelines et de la Communauté de communes Gally-Mauldre.

Les travaux de création de cet itinéraire d'environ 1 km de voie sécurisée se dérouleront en 3 phases.

**La première phase débutera le mardi 2 avril 2024 pour une durée de 5 semaines sur la partie entourée en mauve sur le plan ci-dessous.**

### Impact du chantier sur la circulation :

- Les travaux se dérouleront en semaine de 8h à 17h en demi-chaussée. Une circulation alternée sera mise en place au moyen de feux de signalisation 7 jours sur 7.
- Un ralentissement de la circulation aux



Le projet consiste en l'aménagement d'un espace piéton et d'une piste cyclable à double sens continue, confortable et sécurisée le long de la forêt à partir de la gare, pour améliorer les conditions de circulation des piétons et cyclistes, tout en préservant l'intégrité du massif forestier, et faciliter le croisement des voitures et des bus.

Ces travaux sont réalisés en partenariat avec Yvelines, le Département; la Région Ile-de-France et la Communauté de communes Gally Mauldre, et en étroite collaboration avec l' Office national des forêts. La circulation des véhicules devrait être maintenue tout au long des travaux.

**Plus d'infos ci-dessous**



INFO

# TRAVAUX

L'Étang-la-Ville  
Route des Muses



Saint Germain  
bouclesdeseine

Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine • Avril 2024



## AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE CYCLABLE ROUTE DES MUSES

Dans le cadre du Plan Vélo 2019-2026, l'Agglo réalise, route des Muses à l'Étang-la-Ville, une piste cyclable à double sens pour sécuriser les liaisons piétons-cycles depuis la forêt vers la gare de Saint-Nom-la-Bretèche - Forêt de Marly à l'Étang-la-Ville. Cet aménagement est réalisé en concertation avec l'Office National des Forêts et la commune de l'Étang-la-Ville, avec le soutien de la Région Île-de-France, du Département des Yvelines et de la Communauté de communes Gailly-Mauldre.

Les travaux de création de cet itinéraire d'environ 1 km de voie sécurisée se dérouleront en 3 phases.

**La première phase débutera le mardi 2 avril 2024 pour une durée de 5 semaines sur la partie entourée en mauve sur le plan ci-dessous.**

### Impact du chantier sur la circulation :

- Les travaux se dérouleront en semaine de 8h à 17h en demi-chaussée. Une circulation alternée sera mise en place au moyen de feux de signalisation 7 jours sur 7.
- Un ralentissement de la circulation aux heures de pointe est possible pendant toute la durée des travaux.



### Concernant les bus :

La desserte de la gare de Saint-Nom-la-Bretèche - Forêt de Marly sera assurée, mais des retards seront à anticiper sur les horaires habituels.

### Stationnement :

Le parking situé le long de la route des Muses verra sa capacité réduite lorsque les travaux le nécessiteront.

Merci de votre compréhension.

Pour toute question, vous pouvez contacter le service des mobilités :

Mail : [transport@casgbs.fr](mailto:transport@casgbs.fr)

Tél : 01 30 09 75 36 ou consulter le site internet : [www.casgbs.fr](http://www.casgbs.fr)



Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine  
Parc des Erables, Étagement 4 • 44, route de Sotteville • 78220 Le Pécq • 01 30 09 75 30  
[contact@casgbs.fr](mailto:contact@casgbs.fr) • [www.casgbs.fr](http://www.casgbs.fr)

## Infos pratiques

## Travaux prévus du mardi 2 avril à septembre 2024